

Ecole immersion à partir de la 3ème maternelle



Cour séparée pour les maternelles et primaires



Ecole ouverte de 7 h 00 à 16 h30.
Possibilité de visite toute l'année sur rendez-vous



Une équipe enseignante dynamique et motivée dans une école à caractère familial

- Favoriser les relations entre tous les acteurs.
- Développement de la communication non violente
- Etroite collaboration avec la Ferme des Aulnes
- Une alimentation saine



Direction

Melle Emilie Laurent
069/45.50.90

Responsable d'implantation

M. Thibaut Demortier

Pouvoir Organisateur

M. Alain Asteur
069/45.55.09



- Développement corporel:**
- psychomotricité en maternelle
 - piscine dès 4 ans
 - gymnastique



- Spectacles
- Visites culturelles
- Bibliothèque
- Rencontres et échanges en fonction des projets des différentes classes
- Sorties extra-scolaires

Horaire des cours :

- Le matin : de 8h30 à 12h10
- L'après-midi : de 13h35 à 15h30

Garderie payante :

- Tous les matins à partir de 7h00 (Gratuite de 8h00 à 8h30)
- Le mercredi et les autres jours après 16h30, les enfants sont amenés à l'accueil extra-scolaire.

Etude gratuite (primaires) :

- Le lundi, mardi, jeudi de 15h45 à 16h30

Repas :

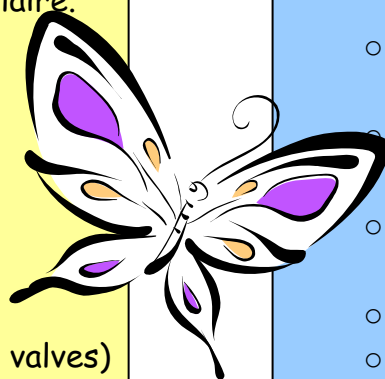
- Potage le midi : 0,30€

Repas de midi :

1^{ère} formule : Repas complet (menus affichés aux valves)

- Maternelle : 2,00€
- Primaire : 2,80€

2^{ème} formule : Pique-nique apporté par l'élève (avec possibilité d'un potage : 0,30€)



A. Trois classes maternelles

- Pré-maternelle et 1^{ère} année : Mme Isabelle
- 2^{ème} année : Mme Catherine Petit
- 3^{ème} année : Melle Lolita et Juf. Justine Vandesteene

B. Cinq classes primaires

- 1^{ère} année : Mme Hélène De Bouvere et Juf. Carole Maeckelberghe
- 2^{ème} année : Mme Caroline et Juf. Amaryllis
- 3^{ème} année : Mme Caroline Myle et Juf. Carole
- 4^{ème} année : Mme Caroline Myle et Juf. Amaryllis
- 5^{ème} primaire : Juf Stéfanie
- 5^{ème} et 6^{ème} années : M Thibaut Dumortier

Plusieurs maîtres spéciaux :

- Education physique (2 x 50min.) natation une fois tous les quinze jours, pour les primaires et de manière occasionnelle, pour les maternelles.
- Institutrice polyvalente (cours et remédiations dans différentes classes)
- Dès la 3^{ème} maternelle : apprentissage du néerlandais.

Un élève s'inscrit à l'une des deux formules et peut en changer s'il avertit le titulaire.

Transport : Ramassage scolaire organisé par le MET : renseignements auprès de la direction de l'école.